

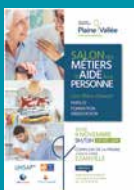
AGENDA

9 NOVEMBRE

SALON DES MÉTIERS D'AIDE À LA PERSONNE

L'Agglomération Plaine Vallée, en partenariat avec la plateforme Unisap et Pôle emploi, organise un salon des métiers d'aide à la personne, le jeudi 9 novembre de 9h à 13h au Complexe la Prairie, rue de Condé à Ezanville.

Entrée libre - Contact : 0130 10 90 40
www.eco-plainevallee.fr / www.agglomeration-vallee.fr



11 NOVEMBRE

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

Rendez-vous à 9h15 devant la mairie pour se rendre au cimetière. Après le dépôt de gerbes, un vin d'honneur sera offert en mairie, salle du Conseil. Participation des élèves du Conservatoire de Musique d'Ezanville.

11 NOVEMBRE

THÉÂTRE

La compagnie de l'Union Familiale présente une pièce intitulée "la chambre mandarine" de Robert Thomas et mise en scène par Sylvie Gérémia et Astrid Abelanet.

Samedis 11,18 et 25 novembre et 2 et 9 décembre à 20h30. Dimanches 12, 19, 26 novembre et 3 et 10 décembre à 15h.

Vendredi 8 décembre à 20h30.

Théâtre de l'Union Familiale, 9 rue des écoles à Ezanville. Tarifs : adultes 12 euros/jeunes 8 euros. Réservations : 0139 91 02 49
www.theatre-uf-ezanville.com



14 NOVEMBRE

COLLECTE DE SANG

L'Établissement Français du Sang (EFS) organise une collecte de sang le mardi 14 novembre de 15h à 19h30 à Écouen, salle des écuries, place de la mairie.
dondesang.efs.sante.fr

2 ET 3 DÉCEMBRE

14^E SALON DES VINS ET PRODUITS DU TERROIR

La ville d'Ezanville accueille le Lions Clubs International à l'occasion de son 14^e Salon des Vins et Produits du Terroir au complexe de la Prairie.

Samedi de 10h à 19h et dimanche de 10h à 18h.
Entrée gratuite

UNE VILLE CONNECTÉE

2 NOUVEAUX SITES INTERNET POUR PLUS DE SERVICES EN LIGNE

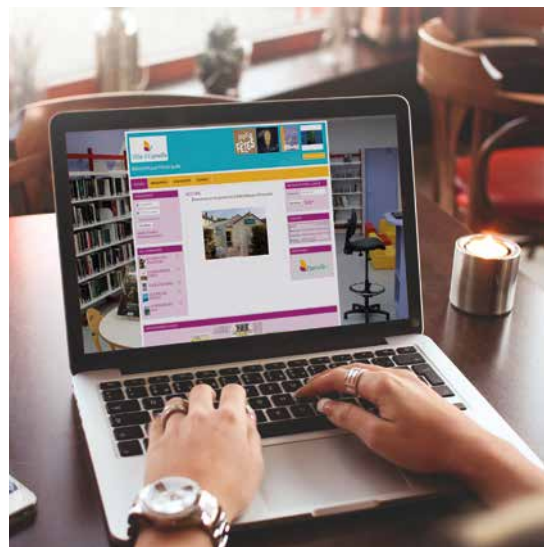
Après la refonte de son portail internet et la mise en place d'une application pour Smartphones et tablettes, le Ville d'Ezanville poursuit son développement dans l'ère du numérique et met à disposition des Ezanvillois deux nouveaux sites internet, l'Espace Famille nouvelle génération et un site dédié à la bibliothèque municipale.

VOTRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE EN LIGNE

Simple et clair, ce nouveau site en ligne depuis le courant du mois d'octobre, vous permet de suivre l'actualité de la bibliothèque, de consulter le catalogue et de découvrir les nouveaux achats, les coups de cœur et les ouvrages les plus empruntés.

À travers la gestion personnelle et en direct de votre compte personnel, vous pouvez également effectuer des réservations, suivre votre historique d'emprunts et éventuellement prolonger la date de remise de ceux-ci. Pour vous connecter à votre espace personnel, rien de plus simple, rendez-vous sur le site de la Ville www.ezanville.fr ou directement sur www.bibliotheque-ezanville.fr et rentrer les numéros de votre carte d'adhérent dans la case identifiant. Votre mot de passe est composé des 4 premiers chiffres de votre date de naissance.

Renseignements : 01 34 29 16 45



Une nouvelle version de l'Espace Famille pour 2018

Après quelques mois d'interruption l'Espace Famille d'Ezanville va de nouveau être accessible. Ce site internet - en cours de préparation - permettra de mettre à jour votre dossier famille, d'inscrire vos enfants à l'accueil de loisirs, à la restauration scolaire ou encore de payer vos factures. L'Espace Famille, simplifiera toutes ces démarches en ligne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, à travers un espace personnel et sécurisé accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un Smartphone depuis le site de la Ville.

Une plaquette d'information concernant l'utilisation de ce nouveau site sera distribuée avant la fin de l'année pour une utilisation de ce service dès janvier 2018.



ÉZANVILLOISES, ÉZANVILLOIS, CHERS AMIS,

La Ville d'Ézanville met à votre disposition plusieurs supports de communication : la revue municipale mensuelle Ézanville infos, les affichages et panneaux électroniques, le site internet (www.ezanville.fr) et la page officielle Facebook "Ville d'Ézanville".

C'est sur ce dernier mode de communication que je souhaite vous mettre en garde. Il existe plusieurs pages et groupes Facebook reliés à Ézanville. Certaines personnes y font des commentaires ou posent des questions en rapport avec la municipalité, et d'autres se permettent d'y répondre, sans y avoir été habilitées, que ce soit des anonymes ou même des élus. Je vous rappelle que seule la page Facebook "Ville d'Ézanville" (www.facebook.com/villedezanville95460/) est habilitée à diffuser des informations officielles. Les commentaires sur cette page sont volontairement restreints car j'encourage les Ézanvillois à nous contacter par la voie officielle (courrier, téléphone ou courriel via le site de la Ville) pour obtenir une réponse officielle.

Dans la continuité de ce discours, je vais vous citer l'exemple d'information erronée, partiellement ou intentionnellement déformée, que l'on trouve à profusion sur Facebook et aussi sur internet en général, mais ce qui est plus grave, également sur des revues en kiosque. Elles alimentent des polémiques et servent d'argumentaire à des personnes qui considèrent que puisque la presse l'a dit, ça doit être vrai. Je vais prendre un exemple : la polémique sur les compteurs Linky. J'ai tout lu et son contraire. J'ai lu par exemple que les lignes électriques, qu'à Ézanville vous voyez encore aller d'un poteau à l'autre au-dessus de votre tête, appartenaient à la Ville. C'est faux. J'ai lu que les compteurs électriques, installés dans vos appartements ou maisons, appartenaient à la Ville, et ce depuis une loi citée clairement. Cette information m'a été relayée par un particulier. Où l'a-t-il pêché? car c'est faux et "abracadabrantésque"!

Je suppose qu'au départ, il y a une personne ou une association qui a glissé, par un des moyens de communication cités plus haut, une bêtise qui a plu à quelqu'un d'autre qui avait un message à faire passer et qui a sauté dessus sans contrôler, un peu comme font certains journalistes d'ailleurs.

Je dois vous dire que je me plaignais le mois dernier du manque de considération de l'Administration pour les Maires, imaginez la réaction de mes quelque 35 000 collègues apprenant par leurs électeurs qu'ils sont devenus propriétaires des lignes et compteurs électriques? :-)

J'en profite également pour vous informer que des Ézanvillois ont été importunés par des escrocs se faisant passer pour des agents de la société de pose des compteurs Linky. Je vous rappelle que seule la société FEEDBACK ENERGIE a été mandatée pour ce travail et que vous n'avez strictement rien à payer.

Pour finir, certains Ézanvillois m'ont demandé ce qui allait se construire en face de la Maison de l'Enfance, dans la Grande rue. Il s'agit d'un projet privé d'un immeuble de 35 logements destinés à la location en secteur libre. Les travaux doivent débuter



ALAIN BOURGEOIS MAIRE D'ÉZANVILLE

Ézanvilleinfos

Mensuel d'informations municipales
Hôtel de Ville // 0139 35 44 80
Directeur de la publication // Alain Bourgeois
Rédaction // Ève Pavési
Conception-réalisation // RDVA // 01341299 00
Impression // STIP // 0139 919173 // Dépôt légal à parution



SIGIDURS

COLLECTE DES DÉCHETS: ATTENTION AUX CHANGEMENTS!

Dans le cadre du renouvellement des marchés de collecte, et dans un souci d'optimisation, le territoire du SIGIDURS a été divisé en deux zones. Le comité syndical a attribué à la société SEPUR, le 10 juillet dernier, le marché de collecte à destination du territoire Nord sur lequel se situe Ézanville. Les nouvelles prestations débuteront dès le 1er novembre selon les modalités exposées dans ce dossier et rappelées dans le nouveau calendrier de collecte qui vous a été distribué dernièrement. Avec ces nouvelles modalités, la volonté est d'améliorer l'impact sur l'environnement tout en maîtrisant les coûts. La taille de vos bacs est adaptée à ces changements. Les collectes sont assurées même les jours fériés.

ORDURES MÉNAGÈRES

1 fois par semaine en habitat pavillonnaire et 2 fois par semaine en habitat collectif en après-midi jusqu'au début de soirée (13h 00-20h 30).

- Secteur rouge: lundi après-midi et vendredi après-midi.
• Secteur bleu: vendredi après-midi.

Sortir les bacs le jour de la collecte avant 12 h.



EMBALLAGES RECYCLABLES ET PAPIERS

1 fois par semaine le matin (5h 30-12h 30). LA COLLECTE AURA LIEU LE MERCREDI MATIN.

Sortir les bacs la veille au soir.



DÉCHETS VÉGÉTAUX

Le choix a été fait d'étendre leur collecte à l'ensemble de l'année, en ajustant la fréquence selon les saisons. Cela permettra une meilleure prise en compte des variations climatiques et évitera les pics de production à la reprise printanière, générateurs de coûts et de désorganisation. **LA COLLECTE AURA LIEU LE LUNDI.**

Décembre à mars: 1 fois par mois (25/12, 22/01, 26/02, 26/03)

Avril à juin: 1 fois par semaine (2-9-16-23-30/04, 7-14-21-28/05, 4-11-18-25/06)

Juillet et août: 1 fois tous les 15 jours (9-23/07, 6-20/08)

Septembre à novembre: 1 fois par semaine (3-10-17-24/09, 1-8-15-22-29/10, 5-12-19-26/11, 24/12).

Sortir la veille au soir.



EMBALLAGES EN VERRE

À déposer dans l'une des 10 bornes d'apport volontaire: rue de Bretagne (parking en face du Buffalo Grill), rue Paul Fort, allée des Tulipes - Sur le parking de la résidence, intersection rue du Chemin Vert et square de l'Île de France, rue de la Gare, intersection rue Voltaire et place du Dr Pothier, intersection rue de Condé et chemin du Cimetière, chemin de Moisselles (parking du collège), rue Anglade (parking de la Mairie), place Devillers.



ENCOMBRANTS/GROS VOLUMES

La collecte est maintenue une fois par mois dans les communes urbaines du territoire, leur stockage à domicile dans l'habitat collectif ou pavillonnaire dense demeurant problématique. **LA COLLECTE AURA LIEU LE 4^E MARDI DE CHAQUE MOIS.**

Sortir la veille au soir.

DÉCHETS DIFFUS SPÉCIAUX

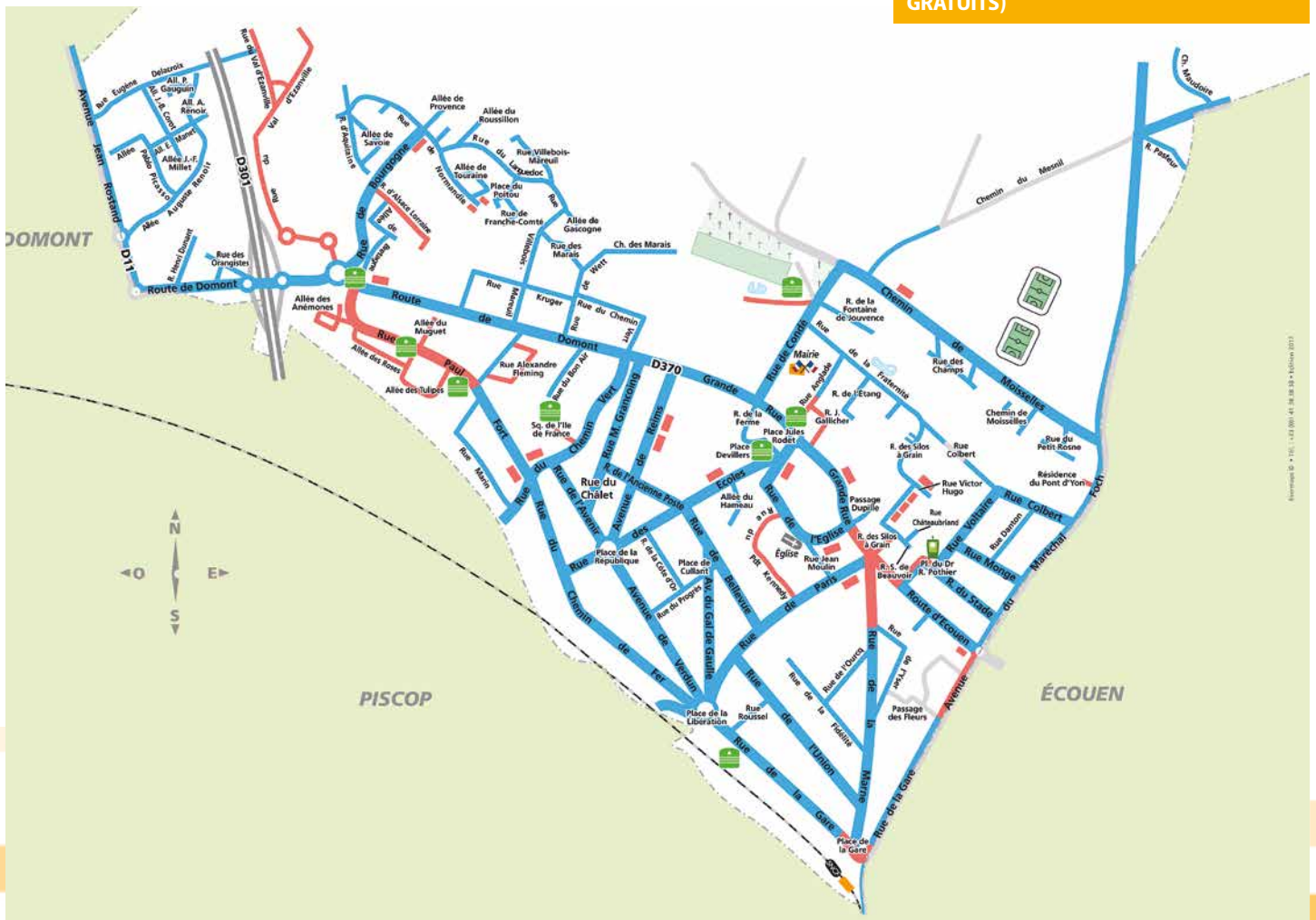
La décision a été prise d'en supprimer la collecte en apport volontaire (Ecobus ou véhicules Planète). Le coût de ce service est en effet trop onéreux, rapporté à sa fréquentation. **Les déchèteries du SIGIDURS sont à votre service (rens. sur www.sigidurs.fr).**

À retenir

Avec le nouveau contrat :

- fin de la collecte des anciens bacs pour les ordures ménagères et les emballages;
- ensemble des collectes conteneurisées : pas de sac au sol et pas de poubelle type lessiveuse pour les déchets végétaux.

**PLUS D'INFOS : WWW.SIGIDURS.FR
0800 735 736 (SERVICE ET APPEL GRATUITS)**



EAU

LANCEMENT DE LA RÉDACTION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) CROULT - ENGHEN - VIEILLE MER

Après une phase de diagnostic et d'élaboration de sa stratégie, la phase de rédaction du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Croult - Enghien - Vieille Mer est lancée. Ce sont 87 communes qui sont concernées, dont 32 en Seine-Saint-Denis et 55 dans le Val-d'Oise, sur un territoire de 446 km² à la fois urbain et rural.

UN OUTIL DE PLANIFICATION À L'ÉCHELLE LOCALE POUR UNE GESTION DURABLE DE L'EAU

Le SAGE fixe les objectifs communs d'utilisation, de mise en valeur et de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau. « *Le SAGE Croult - Enghien - Vieille Mer est un outil qui va nous permettre d'assurer une gestion équilibrée et durable de nos ressources en eau* », explique Guy MESSAGER, Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE). Cette instance de concertation mise en place dès 2011 pour élaborer le SAGE Croult - Enghien - Vieille Mer est composée de 65 membres élus pour 6 ans : élus territoriaux, usagers et représentants des services de l'État.

Le SAGE est élaboré à l'échelle du bassin versant, territoire alimentant en eau une rivière, ce qui permet de s'affranchir des limites administratives.

Sur le territoire, l'enjeu est de chercher à rétablir un certain équilibre entre développement urbain et préservation de l'eau, des milieux aquatiques et de leurs paysages associés. Au-delà de la préservation de la ressource en eau, il s'agit également d'améliorer le cadre de vie et celui des générations futures, en un mot, recréer un lien positif à l'eau et aux milieux aquatiques.

UN PROCESSUS COLLECTIF

Rédiger un tel document revient à formaliser à l'écrit des objectifs partagés, établir les



dispositions permettant de les atteindre et encourager les acteurs du territoire à mettre en valeur l'eau dans leurs projets futurs. La rédaction du SAGE va donc mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire pendant plus de 2 ans, dans une démarche de co-construction, en vue d'un document clair, équilibré et reflétant la diversité des enjeux. Dans ce cadre, la Commission Locale de l'Eau s'entoure de la contribution de bureaux d'études et met en place des outils d'infor-

mation et d'échanges (site internet, lettre électronique, exposition itinérante...).

« *Le SAGE, ce n'est pas une contrainte de plus... C'est un atout pour enclencher une véritable politique de l'eau sur notre bassin-versant et permettre une solidarité territoriale autour de l'eau, au-delà des frontières administratives* », conclut Guy Messager.

Consultez les informations complètes sur : www.sage-cevm.fr

CANARDS ET OISEAUX DE PARCS : NE DONNEZ PLUS DE PAIN !

Pourquoi ne faut-il pas donner à manger du pain aux canards, ni aux oiseaux de parcs ?

Le pain a des effets néfastes sur les canards et autres oiseaux aquatiques et peut être source de mortalité. Le gosier et l'estomac des oiseaux ne sont pas adaptés à l'ingurgitation et à la digestion du pain. Le pain mouillé remplit trop bien les estomacs et cela décourage les oiseaux à chercher par leurs propres moyens d'autres sources de nourriture, bien plus saines pour eux. L'autre effet pervers est qu'il les fait grossir et les empêche de voler "normalement" pour s'échapper en cas de besoin.

De plus, le pain ne contient pas les minéraux et les vitamines nécessaires aux oiseaux. Ce qui provoque des carences alimentaires, entraîne des malformations, des décolorations de plumes... Enfin, le pain jeté aux canards et autres oiseaux n'est pas toujours avalé, il finit par tomber au fond de l'eau, se décomposant en consommant de l'oxygène, favorisant le développement du botulisme. Il y a un réel risque d'augmentation de la croissance d'algues qui sont néfastes pour les poissons et tout l'écosystème des étendues d'eau douce.

Si vous souhaitez donner à manger aux canards et oiseaux lors de vos promenades dans les parcs, vous pouvez leur donner des aliments pour oiseaux sauvages en vente dans les magasins d'articles pour animaux.



RETOUR SUR...

30 octobre : remise des médailles du travail



6 octobre : cérémonie des élèves méritants



14 octobre : accueil des nouveaux habitants



EN BREF ...

Modification des lieux d'accueils de loisirs

À compter du mercredi 8 novembre 2017, l'accueil de Loisirs du Village se fera à la Maison de l'Enfance au 6 bis Grande Rue. Les enfants de niveau CE1 seront accueillis à l'accueil de loisirs Pierre et Marie Curie, rue de l'Ancienne Poste.

Nouveau conseiller municipal

Consécutivement à la démission de Mme LE DANTEC Chrystelle, conseillère municipale, Mr BELLE Christian a été installé. Il remplacera Mme LE DANTEC au sein des commissions Fêtes et Cérémonies et du Syndicat du CES Jean Bullant (Titulaire). Mme Yvette GARNIER remplace Mme LE DANTEC au sein du Conseil d'Administration du CCAS.

Inscriptions sur les listes électorales

Pensez à vous inscrire avant le 31 décembre 2017 muni de votre carte nationale d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile récent. Vous pouvez également télécharger l'imprimé sur le site de la ville www.ezanville.fr et nous le retourner avec les pièces justificatives. Si vous avez changé d'adresse dans Ezanville, pensez également à le signaler au service Élection qui se tient à votre disposition.

Renseignements complémentaires au 01 39 35 44 80

Nouveau praticien

Alexandru Octavian Paun, masseur-kinésithérapeute, vient de s'installer au 1, square de l'Île de France à Ezanville.
01 75 41 12 46

Rencontres de la Transmission et Reprise d'entreprise

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise et la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée organisent les Rencontres de la Transmission et Reprise d'entreprise, le 13 novembre prochain à partir de 13 h 30, à la salle des fêtes de Domont (47 rue de la Mairie, 95330 Domont). Ces rencontres s'adressent aux entrepreneurs du territoire souhaitant s'informer sur les étapes relatives à la cession ou à la reprise (audit et évaluation de l'entreprise, poursuite des contrats commerciaux et des contrats de travail, incidences fiscales et patrimoniales, financement...) et bénéficier des conseils de partenaires (avocat, notaire, expert-comptable, réseau bancaire, réseau d'accompagnement...).

Inscription gratuite et obligatoire avant le 08/11/2017 sur www.eco-plainevallee.fr ou info.vlb@cma95.fr – 01 39 33 78 00



Marché de Noël : appel aux bénévoles

Dans le cadre de l'organisation du marché de Noël, prévu du 15 au 17 décembre 2017, la Ville est à la recherche de bénévoles pouvant encadrer la manifestation.

Merci de contacter le service Fêtes et Cérémonies au 01 39 35 44 12.

CARNET

SEPTEMBRE

Naissances

Djibril Boutouba, Adam Khennache, Eléonor Pinto de Almeida, Lêana Santos de Freitas Goncalves, Faustine Tarquinio.

Mariages

Alexandra Antheaume et Nicolas Alba, Cécilia Saliba et Ali Gherghout.

Décès

Robert Gauthier, Maria Cauchard, Didier Leprou, André Leroy, Iréna Kaluzny.

OCTOBRE

Naissances

Alexandre Dekoninck, Louisa Ferreira, Eden Filist, Yara Glau, Danial Ibrahim, Raphaël Lam.

Mariages

Athéna Hervé et Joris Beltran, Annick Oger et Carl Brasse.

Décès

Fernando Da Costa, Hermelinda Luna de Prada, Marius Besson, Jean Fritsch.

ACTUALITÉS

LITTÉRATURE : DEUX AUTEURES ÉZANVILLOISES À L'HONNEUR

Françoise Chevrier, native d'Ezanville et passionnée de l'histoire de Paris, publie aux Editions Sutton La Conciergerie, petites anecdotes et grandes tragédies paru le 26 octobre dernier en librairie. Célèbre monument de Paris, la Conciergerie est surtout fameuse pour avoir été l'antichambre de la guillotine pendant la Révolution. Mais ce triste épisode n'est qu'un chapitre, ô combien sinistre mais très court, de sa longue histoire. Les ouvrages traitant de la Conciergerie, généralement épuisés, proposent surtout de récits centrés sur le Moyen-Âge ou la Révolution. Aucun n'aborde le sujet aussi globalement que celui-ci. En outre, il ne s'agit pas ici d'un simple historique de la Conciergerie. Celle-ci est replacée dans son contexte, celui de l'histoire de Paris, mais aussi celui, plus large, de l'histoire de France.

Marie Gallicher est l'éditrice de la version anglaise et la traductrice en français de la première biographie mondiale de l'acteur Eric Porter, acteur très célèbre en France, dans les années 70 lors de la diffusion de la série culte "La Dynastie des Forsyte". Fan d'Eric Porter depuis son adolescence, Marie-Christine Gallicher a toujours été avide de trouver une biographie de l'artiste. Un article qu'elle écrit et illustre de portraits d'Eric Porter dans l'encyclopédie française Wikipédia attira l'attention d'Helen Monk, auteur de la biographie officielle de l'acteur. Dès lors, elles se découvrirent un but commun : perpétuer la mémoire de ce grand acteur. Marie Gallicher est également écrivain sous son nom et sous pseudonymes. Elle a par ailleurs traduit l'essai du photographe tchéco-américain Martin H.M. Schreiber "Le viol de Prague" (The Rape of Prague), un témoignage autobiographique et historique sur "La révolution de velours" de Prague, en 1989.



© Martin H.M. Schreiber

L'ASSOCIATION BOA ESTRELA VOUS FAIT DANSER ET CHANTER !

Suite à l'engouement suscité lors de la fête de la musique par le groupe Zig Zag de l'association ézanvilloise Boa Estrela, Abel Marta (Chant-Guitare) et Jackeline Rodriguez (Piano), ayant collaboré pendant de nombreuses années dans des spectacles parisiens, ont décidé de mettre leur expérience et leur passion au service d'un projet multiculturel et familial, ouvert à tous sur Ezanville. Un programme de cours collectifs Multi-Danses et Initiation au Chant a été créé pour les enfants et ados tous les mercredis de 17 h à 19 h 45 (sauf vacances scolaires) avec des spectacles à la fin de chaque trimestre. Les cours ont commencé au Complexe de la Prairie depuis le 4 octobre. Vous pouvez assister, sur simple demande, à un cours d'essai pour découvrir les activités proposées.

Pour la petite histoire, les adeptes de l'émission télévisée « N'oubliez pas les paroles », vont reconnaître Marine Grech, qui anime les cours d'initiation au chant... Elle y a fait une prestation d'excellente qualité en 2015, où elle a gagné 6 émissions. Une autre émission populaire peut compter dans son équipe la participation de Jackeline Rodriguez, puisqu'elle a signé comme Pianiste et Compositeur la musique du générique de « Confessions Intimes ». Néanmoins, le jeu télévisé préféré des enfants est sans doute The Voice, où Mirella Toussaint, qui anime les cours de danse et d'expression corporelle, a fait une participation marquante récemment, se qualifiant d'octobre 2016 à février 2017 jusqu'à l'épreuve finale. Quant au sémillant Abel Marta, il vient d'être sélectionné pour passer les redoutées « Auditions à l'Aveugle ». Il est bien décidé à faire retourner les fameux fauteuils rouges des coaches. En ce moment même, Abel participe aux tournages pour la Saison 2017-2018 de The Voice. **Facebook Boa Estrela - 06 45 23 87 12**



TRIBUNES

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE

Pour une fois, nous allons essayer d'utiliser cet espace de la revue pour passer une information utile. En effet, comme cela a été le cas pour la brocante que nous avons dû annuler, se pose maintenant la question de l'encadrement du marché de Noël qui aura lieu du vendredi 15 au soir au dimanche 17 décembre au soir.

Marc Binet, adjoint au Maire délégué aux Fêtes et cérémonies, cherche de l'aide.

Les élus de la majorité vont répondre présents, du moins un certain nombre, nous faisons appel aux autres bien sûr, mais également nous sollicitons l'aide des commerçants qui sont coorganisateurs.

Merci par avance de l'aide que vous pourrez apporter, même si elle est réduite en temps consacré.

Bien vivre à Ezanville

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Les compteurs Linky

Nous sommes surpris de découvrir dans Ezanville Infos du mois d'octobre un encart sur la pose des compteurs Linky. Et ce d'autant plus que l'article n'émet aucune réserve sur la pose de ces compteurs dits intelligents.

En effet, lors du conseil municipal du 23 juin 2016 (n'hésitez pas à aller consulter le compte-rendu sur le site de la mairie), "aux fins de répondre aux préoccupations des citoyens sur l'aspect sanitaire", il avait été décidé d'attendre les résultats d'études menées par l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) attendus pour juin ou juillet 2016 pour débattre sur ce sujet. De même, la pose des compteurs Linky sur la commune d'Ezanville était prévue de mars à octobre 2018.

Quels ont été les résultats de ces études ? Pourquoi le débat promis n'a-t-il pas eu lieu ? Pourquoi aucune information n'a-t-elle été donnée aux ézanvillois ? Et pourquoi les dates d'installation ont-elles été avancées ?

Au-delà de ces questions actuellement toujours sans réponse, nous regrettons le fait que ce changement de compteur soit imposé à tous et que les premiers retours négatifs, pourtant assez nombreux et encore inexpliqués, ne soient pas pris en compte pour la poursuite du déploiement généralisé de ces compteurs.

Une équipe unie pour une nouvelle énergie

Lors du dernier conseil municipal, Monsieur Le Maire nous a informé de modifications et d'un nouveau calendrier de ramassage des déchets pour l'année 2018, sans pouvoir nous donner de précisions à ce sujet, bien que représentant auprès du SIGIDURS et vice-président de la communauté d'agglomération Plaine Vallée, dont c'est la compétence.

Nous aurions aimé plus d'informations, espérant que le service de collecte dont nous bénéficions, ne sera pas restreint.

Sur le dernier « Ezanville Infos » nous avons lu avec intérêt l'édition alarmant de Monsieur le Maire, concernant le transfert progressif de certaines compétences de l'Etat vers les Régions, les Départements, les Communautés de Communes et d'agglomérations et les communes elles-mêmes, sans que l'Etat n'ait commencé à faire diminuer sa dette.

Plus grave, est le constat d'échec avancé par Monsieur le Maire concernant les Communautés de Communes et d'Agglomérations, censées permettre des économies d'échelle et devant se traduire par une diminution du nombre de fonctionnaires en doublon, qui finalement, ne se sont pas concrétisées, ces derniers étant semble-t-il, super-protégés (sic). Notre Communauté d'Agglomérations ne semble d'ailleurs pas déroger à cette règle.

Enfin, Monsieur le Maire constate et regrette que les Maires perdent peu à peu leur prérogatives, notamment en ce qui concerne l'Urbanisme, compétence essentielle, qui touche à la démocratie locale des administrés, c'est également le cas en ce qui concerne l'attribution des logements sociaux.

In fine, les Maires deviennent les exécutants des Préfets, dont le périmètre de décision augmente de jour en jour.

Nous sommes en total accord avec lui sur tous ces points. Nous n'avons fait ici que répéter stricto sensu ce qu'il a écrit dans son Edito. Si vous avez l'occasion, relisez-le, il est remarquable, mais alarmant.

Comment des fonctionnaires ou des élus qui ne connaissent pas notre ville peuvent-ils décider pour nous ! Seulement le Maire, son conseil municipal et ses services sont les mieux placés, notamment pour ce qui concerne les projets urbains. Nous sommes très attachés au service de proximité et à nos employés municipaux.

Ézanville notre ville